



42, rue de la République
80 000 Amiens
tel : 0322918840

UPA
Cité des Métiers
80440 Boves

Amiens, le 4 mars 2010,

Madame, Monsieur,

À une semaine du premier tour des élections régionales et de la semaine nationale de l'artisanat, je tiens à rappeler l'engagement d'Europe Ecologie Picardie à soutenir les artisans de la région. Soutenir l'artisanat, c'est soutenir l'activité économique. En effet, l'artisanat représente en France 1,2 million d'entreprises, pour un chiffre d'affaires de 350 milliards d'euros. C'est, de surcroît, un secteur en pleine croissance : les entreprises artisanales ont créé 450 000 emplois en sept ans. Ainsi, il s'agit d'un secteur-clé pour agir sur l'emploi dans la région.

Ce soutien n'est pas le résultat d'un simple calcul d'opportunité : pour Europe Ecologie, il s'inscrit dans un programme global de relocalisation de l'économie. Parce que nous croyons dans l'économie de proximité, notre programme détaille une série d'engagements pour promouvoir les circuits courts. Développer l'économie locale, c'est à la fois créer de l'emploi non délocalisable et réduire notre empreinte écologique, minée par l'internationalisation des échanges et le productivisme. En outre, la crise actuelle rappelle la force stabilisatrice de l'« économie réelle » par rapport à la sphère financière.

Notre « contrat écologiste pour la Picardie » comprend nombre d'engagements pour encourager l'activité des artisans de la région.

Tout d'abord, **notre programme est de nature à créer des milliers d'emplois dans l'artisanat**. D'ici 2014, nous avons identifié un potentiel de 20 000 emplois dans les métiers et filières d'avenir : énergies renouvelables, transports, tourisme durable, agriculture... Il s'agit d'inciter à la création d'emplois locaux à tous les stades de la fabrication, de la conception à la maintenance. Il apparaît dès lors que ces créations d'emplois concerneront les artisans au premier chef, et nous nous en réjouissons.

Nous lancerons le plan Réno-Eco pour l'isolation, la réhabilitation et la valorisation du bâti. Les artisans seront les premiers acteurs de ce plan qui sera doté d'une ligne régionale de financement de 150 millions d'euros à 0%. Ce plan sera un formidable générateur d'activité dans l'artisanat pour les années à venir.

Dès lors, nous agirons pour le maintien et pour l'installation des artisans partout en Picardie. Nous soutiendrons tout particulièrement le secteur par notre politique d'aides conditionnées. Les initiatives allant dans le sens du développement durable seront subventionnées par la Région.

Je tiens à rappeler le rôle joué par les élus verts dans la mandature précédente. Ils se sont battus pour mettre en place le prêt à taux zéro, ce qui a permis de créer de l'activité et des

emplois parmi les artisans picards. Nous voulons, à l'avenir, prolonger et renforcer les fonds régionaux de soutien qui jouent un rôle déterminant dans le dispositif.

Europe Ecologie Picardie s'engage à développer l'emploi de proximité. Nous sommes particulièrement attachés au maintien des commerces de proximité en zone urbaine comme en zone rurale. Nous nous engageons à mettre en place un label « produit de proximité » destiné à valoriser la production locale et à la rendre spécialement attractive. Il s'agira également de créer les conditions d'une concurrence loyale avec les autres acteurs économiques. Par exemple, il faut que la réglementation du travail le dimanche soit respectée.

Les créations d'emplois doivent s'accompagner d'une action volontariste sur la formation dans la région. Pour que les artisans puissent répondre aux exigences du développement durable, il faut qu'ils y soient formés. C'est pourquoi nous financerons particulièrement les formations liées aux métiers de l'économie verte. Ces formations doivent pouvoir être accessibles aux salariés comme aux jeunes. Nous nous attacherons à développer la formation tout au long de la vie, en agissant pour que les salariés des petites entreprises puissent y avoir accès facilement. De plus, nous simplifierons le dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE), afin qu'il occupe une place croissante dans les politiques régionales de formation. Notre engagement en faveur de l'innovation écologique sera symbolisé par la création d'un prix régional d'excellence récompensant les travaux d'apprentis dans ce domaine.

Surtout, nous voulons privilégier l'apprentissage par rapport aux stages. Le système a effectivement fait la preuve de sa réussite, dans la mesure où la majorité des contrats d'apprentissages font place à des contrats de travail. Nous nous engageons à augmenter la capacité des CFA et à améliorer les conditions de vie des apprentis. En particulier, nous mettrons en place des dispositifs spécifiques pour prévenir les accidents de travail touchant les apprentis. En amont, notre politique dans les lycées (accompagnement, orientation, lutte contre l'illettrisme...) permettra d'améliorer l'employabilité globale des jeunes de Picardie.

Au regard de leur poids économique, les artisans sont insuffisamment représentés dans la gouvernance régionale. Europe Ecologie s'engage à consulter systématiquement les acteurs concernés par la mise en place de dispositifs particuliers. Le rôle d'information, de conseil et d'accompagnement joué par les représentants des artisans est à valoriser. Ainsi, il serait pertinent d'inclure de façon croissante les artisans ou leurs représentants dans les pôles de compétitivité ou dans les aides à l'innovation. En effet, nous voulons financer les efforts de recherche des petites entreprises, notamment dans les domaines liés à la protection de l'environnement.

Au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental, nous considérons que les artisans devraient être davantage représentés. De même, ils doivent faire partie du Schéma Régional de Développement Economique.

Enfin, il est important que les contraintes qui pèsent sur les entreprises ne paralysent pas l'activité des artisans. Ainsi, si dialogue social doit être assuré dans toute entreprise, les conditions de ce dialogue doivent être adaptées aux structures de petite taille.

Convaincu que la Picardie de demain ne pourra se passer des artisans, je me tiens à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Christophe PORQUIER, tête de liste régionale

